

2 décembre 1986 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration à la presse de M. François Mitterrand, Président de la République, à l'occasion de l'exercice Gymont, sur la défense civile, Taverny, le 2 décembre 1986.

Bonjour mesdames et messieurs,

- Nous venons de terminer cette visite après avoir entendu les explications, le contenu de cet exercice Gymont étalé sur quelques jours, en particulier, bien entendu, sur le jour d'aujourd'hui et les suivants. Cela ne comporte pas beaucoup de commentaires, mais enfin si vous êtes désireux de me poser des questions, je suis à votre disposition.

- QUESTION.- (Jean-Pierre Chapel - TF1) Etes-vous satisfait de la défense civile de la France ?

- LE PRESIDENT.- Ce sont des responsables, des réseaux, des communications, des centres opérationnels répartis sur l'ensemble du territoire, bien entendu, un commandement selon la hiérarchie bien connue. Ces exercices ont pour objet d'imaginer toutes les situations possibles sur tous les -plans, militaires, civil, toutes formes de désordre, d'interruption des communications, bref, un corps paralysé ou qui pourrait l'être. La responsabilité des dirigeants et de ceux qui participent à l'exercice, ils sont environ 15000, est de permettre au pays d'exercer ses responsabilités, d'assurer sa défense, de répondre à la menace à tout moment. Il faut donc chercher à imaginer toutes les causes possibles. C'est précisément l'objet de ces exercices en même temps que c'est la préoccupation constante de ceux qui en ont la charge.

- QUESTION.- Vous-même, vous imaginez des scénarios ?

- LE PRESIDENT.- J'ai surtout écouté ce qui m'a été dit et j'ai l'impression que bien peu d'hypothèses ont été oubliées. On m'a demandé cependant de préférer, pour la réflexion et pour l'étude, telle hypothèse à telle autre. Cet exercice mental a été effectué. Pendant que nous parlons il y a quelques 15000 personnes, civiles et militaires, qui travaillent.

- QUESTION.- Ce -cadre se fera uniquement dans le -cadre de la France. Cet exercice peut être éventuellement engagé dans le -cadre européen ?

- LE PRESIDENT.- Dans le -cadre de l'Alliance `Alliance atlantique`. C'est le territoire national qui se trouve, en l'occurrence, visé, mais les hypothèses de travail vont d'un conflit qui se situerait en Orient jusqu'à des troubles qui se dérouleraient dans un de nos départements, ou bien je ne sais quel blocage du ravitaillement ou de la circulation des nouvelles.

- QUESTION.- Même des troubles étudiants ?

- LE PRESIDENT.- Nous pensons que les jeunes gens qui discutent et qui protestent sont naturellement patriotes et ne demandent qu'à servir leur pays. Rien de tout cela, je pense que c'est une plaisanterie, n'est l'objet des études qui se déroulent dans le -cadre de Gymont.

- QUESTION.- Bien sûr, monsieur le Président, aujourd'hui il s'agit de défense, il s'agit de sécurité intérieure, effectivement comme le demandait mon confrère, des manifestations étudiantes qui ont surpris un peu, viennent d'avoir lieu à Paris, une autre est projetée pour demain contre le projet Devaquet. Vous ne vous êtes jamais prononcé publiquement contre ce projet, est-ce qu'on peut vous demander, monsieur le Président, si vous ne pouvez pas éviter ces manifestations et sur le fond ce que vous pensez de ce projet Devaquet ?

- LE PRESIDENT.- Est-ce que vous croyez vraiment que c'est le lieu de débattre de ces choses, ici, à Taverny ? Ce que je peux vous garantir, c'est qu'aucun exercice de Gymont ne tend à parer à ce genre de difficultés qui sont de l'ordre politique. quotidien. Ne confondons pas les choses.\

QUESTION.- A propos de cet exercice, vous pensez qu'il y a des modifications à faire pour la défense civile de la France ?

- LE PRESIDENT.- Sûrement, c'est-à-dire qu'au vu des résultats de ces opérations qui ne sont pas fictives, qui se placent dans des situations fictives, mais qui, elles, sont réelles, nous tirerons des conclusions. Tout cela sera rassemblé, trié et soumis aux autorités, et particulièrement à la mienne.

- QUESTION.- Monsieur le Président, pour un exercice comme celui-ci, ce qu'on appelle la cohabitation et que vous préférez appeler la coexistence, est-ce que cela a rendu plus difficile la mise en place d'un tel dispositif ?

- LE PRESIDENT.- Je pense que la question n'a été posée à aucun moment, ni à aucun échelon. Le secrétaire général de la défense nationale exerce son commandement et sur la base d'une hiérarchie descendante qui est bien connue. Ces problèmes de politique interne n'ont jamais, je le suppose, visité l'esprit de ceux qui ont la charge de cet exercice. Il existe un Président de la République, un Premier ministre, un gouvernement, des préfets, des commandants militaires, bien d'autres fonctionnaires encore puisque quelques 15 ministères sont concernés directement par l'exercice en cours. Chacun sait son devoir et ne se pose pas ce genre de question. L'Etat fonctionne, la République vit et cela c'est tout simplement le devoir rempli par ceux que le peuple a désignés à cet effet et par les civils et les militaires qui sont chargés d'exécuter les ordres, en même temps que d'informer, de renseigner, de le prévoir. Ils ont aussi valeur de conseil et ils possèdent les techniques.

- QUESTION.- Si ce n'est pas un secret d'Etat, pouvez-vous dire avec qui vous êtes entré en liaison tout à l'heure ?

- LE PRESIDENT.- Ce n'est pas un secret d'Etat, - il y a tellement peu de secret d'Etat depuis bientôt six ans - mais malgré tout il y a des discrétions. Je n'ai absolument pas à dire un seul mot sur ce qui s'est passé tout à l'heure, sinon à vous en décrire le -cadre et le cheminement. En effet, un cas typique a été retenu, examiné dans le -cadre de cette mission, il s'agit d'un conflit lointain, mais je n'irai pas plus loin dans mes explications.\

QUESTION.- Monsieur le Président, dans l'hypothèse où une crise internationale subite se déclarerait, où le chef de l'Etat, qui détient le pouvoir nucléaire, se verrait empêché à l'étranger par des ennemis...

- LE PRESIDENT.- Tout cela est prévu depuis déjà très longtemps, depuis le début de ce système. Il est évident qu'on a toujours prévu l'empêchement éventuel de celui qui a la première charge. Mais aussi, d'ailleurs, l'empêchement d'autres échelons. A tout moment la totalité du système se recompose, à tout moment, instantanément. Il pourrait y avoir un Président de la République qui soit en effet victime d'agression, qui disparaisse, qui, le cas échéant, tombe malade, soit mourant, bref il serait hors d'état d'exercer sa fonction. Cette hypothèse paraît encore, pour l'instant, tout à fait incertaine et pas programmée. Tel n'est pas le cas présentement. Mais, enfin, le devoir des responsables c'est de tout prévoir et aucune défaillance ne pourrait être supportée dans le -cadre des responsabilités de défense nationale. Tout cela est prévu. Je n'ai pas à vous dire de quelle façon, mais rien ne manque de ce point de vue-là. Aucun homme, ni aucun responsable n'est finalement indispensable, la machine fonctionnerait sans lui, machine intelligente puisque constamment dirigée par des hommes qui, eux-mêmes, ont une part de la responsabilité ou qui, le cas échéant, hériteraient de la responsabilité totale.

- Voilà, je vois que vous avez là des lieux qui sont intéressants pour l'image. J'ai retrouvé là des installations qui ressemblent en beaucoup plus vastes à celles dont je dispose déjà à Jupiter, c'est-à-dire à l'Elysée. Il y a une correspondance très étroite. Selon le moment qui serait jugé nécessaire, au bout de quelques quarts d'heure, quelques heures, quelques jours, le Président de la République pourrait s'installer ici et trouver immédiatement toutes les commandes dont il aurait besoin. C'est donc installé pour. Nous avons des sous-marins dans le fond des mers qui circulent chaque jour, qui pendant plus de deux mois ne remontent pas à la surface, ce qui exige beaucoup de la part des équipages et qui, chaque jour et chaque heure, sont comme s'ils se trouvaient en opération militaire. C'est donc une vigilance permanente, vigilance exigeante,

rigoureuse, qui commande une discipline que sont parfaitement capables de supporter les équipages des sous-marins, mais que sont tout autant capables de supporter les différents éléments qui se trouvent ici rassemblés et qui vivent-même, c'est leur devoir et c'est leur mission, dans une situation, qui, à tout moment, pourrait leur commander l'action.

- QUESTION.- Le cas échéant, ce serait d'avoir un sous-marin personnel ?

- LE PRESIDENT.- Cela ressemble un peu, mais c'est naturellement protégé contre les armes les plus modernes. Il faut pour cela certains espaces, certaines protections. Il faut naturellement que le poste de commandement soit protégé contre les premières offensives. Qui ne le comprendrait ?\